Une action collective pour interdire LARIAM®

Abderrahim DERRAJI - 2017-09-14 00:26:29 - Vu sur pharmacie.ma

Une action collective vient d'être initiée en France pour interdire le LARIAM® en raison de ses effets indésirables.

Le LARIAM®. est un médicament à base de méfloquine appartenant à la famille des antipaludiques auquel les usagers reprochent des effets secondaires, notamment des confusions mentales, des hallucinations surprises et des cauchemars à répétition.

Cet antipaludique mis sur le marché par le laboratoire Roche depuis trois décennies est prescrit aux personnes se rendant dans les zones à risque.

"On est en train de regrouper des victimes ", précise ainsi Georges-Alexandre Imbert, président de l'Association d'aide aux victimes des accidents de médicaments, dans les colonnes du Parisien. Toujours d'après le même quotidien, le célébré chanteur Stromae a été rapatrié d'urgence en Europe, en raison de "graves effets secondaires" engendrés par l'administration du LARIAM®. Contacté par le Parisien, le laboratoire Roche a rappelé que le rapport bénéfice-risque de ce médicament a fait l'objet d'une réévaluation de 2016 ayant été jugée comme positif par les autorités. Le laboratoire a également indiqué que 39.681 patients adultes ont été traités l'an passé par le LARIAM®.